VENOY INFOS

BULLETIN MUNICIPAL - N° 52 - JUILLET 2019

Mariages

- Cécilia DARGERE et Romuald JOLY le 4 mai 2019

Naissances

- Rafaëlle ROUSSY, le 9 avril 2019
- Seréna PITA VIEIRA, le 13 avril 2019
- Charlotte BARDAT, le 13 mai 2019
- Giulia CAPITAO, le 25 mai 2019

Décès

- Serge **BAILLOT**, le 24 mars 2019
- Waltraud **GIACOMAZZI**, née **BAUER**, le 25 mars 2019
- Pierre **BONNARD**, le 1er mai 2019

Activ'89 Santé

CDOS YONNE

Le Comité départemental olympique et sportif de l'Yonne proposera des séances de "sport détente" pour aidants et aidés à partir de septembre. Ces séances auront lieu les mardis matins de 10 à 12 heures à la salle des Joinchères.
Pour toute information, consulter la plaquette Activ'Santé jointe ou appeler le CDOS au 03.86.52.12.44.

VIE PRATIQUE

MAIRIE

Numéro d'urgence mairie : **03 86 40 25 65**

Horaires d'ouverture :
- lundi, mardi, jeudi, vendredi : de 8 à 12 heures et de 13 h 30 à 17 h 30 ;
- mercredi et samedi : de 8 à 12 heures.

Tél. **03 86 40 20 77** - Fax **03 86 40 28 11**
Courriel : mairie.venoy@wanadoo.fr - site : mairie-venoy.fr

VIE LA JOIE, commerce multi-services et relais poste

Horaires d'ouverture :
- lundi au vendredi : de 7 heures à 19 h 30 ;
- le samedi et dimanche : de 7 à 12 heures.

Les levées du courrier se font, pour le bureau de poste, les jours ouvrables à 9 heures - Tél. **03 86 32 08 47**

LOCATIONS DE SALLES :

Salle des Joinchères

	Habitants de Venoy	Extérieurs à la commune
Pour le week-end (1 ou 2 jours)	350,00 €	800,00 €
En semaine (1 journée)	250,00 €	450,00 €
Location à but lucratif :	le week-end	1 000,00 €
	la journée supplémentaire	500,00 €
	une journée en semaine	800,00 €
Location de la petite salle : 100,00 € en semaine		
Forfait ménage : 150 €, **forfait location vidéo** : 50 €, **forfait location sono** : 50 €		

Salle des fêtes de Montallery et la Venoisienne

	Habitants de Venoy	Extérieurs à la commune
Pour un vin d'honneur	60,00 €	80,00 €
En semaine (1 journée)	80,00 €	120,00 €
Pour le week-end (1 ou 2 jours)	120,00 €	200,00 €

S'adresser à la mairie, tél. : 03 86 40 20 77

NUMÉROS D'URGENCE :

15 SAMU · 17 Police Gendarmerie · 18 Pompiers · 112 Toutes urgences

Garde médicale (nuit, week-end, jours fériés) : **39 66**
SOS Médecins : **08 20 89 00 00**
Centre anti-poison : **01 40 05 48 48**
Pharmacies et médecins de garde : **03 86 51 85 00**

URGENCE 114 — Numéro d'urgence pour les personnes avec des difficultés à entendre ou à parler

ADAVIRS (Aide aux victimes et à la réinsertion sociale)
Contact : Marie-Thérèse HUGOT-GONZALEZ : **03 86 40 35 42**

ADMR - la référence du service à la personne : **03 86 40 31 08**

Cabinets intervenant sur la commune		
PODOLOGUES	Marie-Agnès PARRIN	03 86 40 35 57
	Jean-Philippe PARRIN	
KINÉSITHÉRAPEUTE	Sylvie CHÂTEAU-GUYOU	03 86 40 38 19
INFIRMIÈRES	Aude DAMY-MAILLET	06 73 41 43 25
	Isabelle BONNEFOND	
	Aurélie DRILLON	
	Pierrette TESTE	03 86 46 95 04
	Annabelle GONZALEZ	
Si d'autres cabinets interviennent sur Venoy, merci de contacter la mairie		

ENFANCE :

École maternelle : **03 86 40 30 38** — École primaire : **03 86 40 20 37**
Garderie : **03 86 52 10 58**
Responsable transport scolaire Rapides de Bourgogne : **03 86 94 95 10**

Ce bulletin est aussi le vôtre, notre prochain numéro paraîtra en **octobre 2019.** Vous pouvez nous faire parvenir vos articles avant le **15 septembre 2019**, mais aussi rejoindre notre comité de rédaction, vous serez les bienvenus. Ont participé à l'élaboration de ce numéro :
C. BONNEFOND, O. CHATON, M.-C. AUGÉ, A. DE CARVALHO, G. KLOECKNER, N. CULOT, L. FAUSSEY, M. CHAMEROY, C. CHEUTIN.
Merci aux annonceurs qui ont permis de rendre ce bulletin plus attractif.
Impression : VOLUPRINT

Le mot du maire

Chères Venoisiennes, chers Venoisiens,

Le temps passe parfois à une telle vitesse que nous sommes tous tentés de chercher à l'arrêter dans les bons moments et pourtant il semble bloqué quand l'un d'entre nous ou de son entourage passe une période difficile ! Ceci pour dire, en cette période de printemps, synonyme de joie, de gaieté et d'épanouissement, que je veux avoir une pensée pour tous ceux qui passent une période difficile, que ce soit due à la santé ou à d'autres aléas de la vie.

Pour la commune, l'équipe poursuit son chemin, le dossier catastrophe naturelle pour la sécheresse 2018, après un long et difficile travail de tous, a enfin abouti par une reconnaissance. Sur ce point, je renouvelle mon conseille pour que chacun prenne les mesures maximales car dans l'avenir, je crains que la sécheresse devienne normale !

Onze mois après sa destruction par des individus irrespectueux de notre histoire, avec l'aide de tous et particulièrement du souvenir français et des officiers de réserve, nous avons inauguré l'arbre des fusillés à la stèle d'Égriselles, par une très belle cérémonie. Une exposition permanente a complété le site, dans le but que les visiteurs méconnaissants puissent comprendre ce qui s'est passé dans cette clairière entre 1942 et 1944.

Le dossier de l'assainissement semble, aux yeux des habitants, démesuré, tant il occupe une place importante du quotidien pour l'équipe municipale. Il faut juste comprendre que ce dossier, vieux de près de 20 ans, qui a pour but de protéger le ru de Sinotte, arrive à maturité de réalisation et de financement, juste au moment où est évoqué son transfert à la communauté d'agglomération ! C'est pourquoi, même s'il est très difficile, nous faisons le maximum pour que tout soit validé avant transfert, maitrisant ainsi la partie technique et espérant un avantage financier pour les habitants.

Ceci étant, la vie communale est toujours active, les effectifs de l'école sont stables, notre commerce « Vie la Joie » assure les services attendus, la zone d'activité se remplit, trois nouvelles maisons arrivent au lotissement et les animations portées par les associations se poursuivent positivement. Nous travaillons à d'autres évolutions positives, mais qui n'ont pas encore de certitude d'exécution.

En ce début d'été, je souhaite une bonne saison estivale à toutes et tous, qu'elle soit synonyme de vacances, de travail ou de tout autre plaisir personnel …

Christophe BONNEFOND

AGENDA

JUILLET	Samedi 13	Apéritif communal Repas + feu d'artifice Commune et V.A.F. Salle des Joinchères
	Dimanche 14	Repas du 14 juillet Comité des fêtes de Montallery Salle de Montallery
AOÛT	Samedi 3	Garçon la note ! Concert Dirty FrechKiss Vie la joie
	Vendredi 9	Yonne Tour Sports Conseil Départemental de l'Yonne Place de la Mairie de Venoy
	Samedi 24	Cérémonie "Libération d'Auxerre" Communes de Venoy et Auxerre Stèle d'Égriselles
	Samedi 24	Fête de la Saint-Louis V.A.F. Salle des Joinchères
	Dimanche 25	Fête de la Saint-Louis V.A.F. Salle des Joinchères
SEPTEMBRE	Samedi 14	Inauguration du lavoir Commune de Venoy Montallery
	Samedi 21	Journées européennes du Patrimoine Bourg de Venoy
	Dimanche 22	Journées européennes du Patrimoine Bourg de Venoy
	Dimanche 22	Vide-greniers Amicale des Pompiers Place de la Mairie
OCTOBRE	Samedi 5	Loto Les Marmousets Salle des Joinchères
	Samedi 19	Moules-Frites V.A.F Salle des Joinchères
NOVEMBRE	Vendredi 8	Réunion publique Mairie Salle des Joinchères
	Dimanche 10	Repas des séniors Mairie
	Samedi 16	Repas des Petits loups Association les Petits Loups Salle des Joinchères
	Dimanche 24	Bourse aux jouets A.P.E. Les Bleuets Salle des joinchères
	Samedi 30	Sainte Barbe L'Amicale des Pompiers Salle des Joinchères

▶ COMMÉMORATION

Ce samedi 27 avril, cérémonie d'hommage aux martyrs de la 2e guerre mondiale. Ici à la stèle d'Égriselles, hommage aux 43 fusillés en présence des autorités, des associations du souvenir et des sapeurs-pompiers.

Merci aux élèves de l'école pour leur participation active et remarquable. ●

▶ CÉRÉMONIE COMMÉMORATIVE DU 8 MAI 1945

Beaucoup de monde est venu affronter un temps maussade et pluvieux et assister à cet hommage. C'était un moindre mal comparé aux sacrifices que ces hommes et femmes ont fait pour que nous soyons là aujourd'hui.

La cérémonie a débuté par un premier dépôt de gerbe à la stèle de la Route de Quenne. Les noms des fusillés ont été énumérés par M. Bonnefond.
La cérémonie s'est poursuivie au bourg devant le monument aux morts. L'union des Parachutistes de l'Yonne, l'Union Nationale des Combattants de Bleigny et la commune ont déposé chacune une gerbe. ●

La délégation des parachutistes de l'Yonne

une cérémonie toujours pleine d'émotion !

▶ CONVENTION SDIS-MAIRIE-MARMOUSETS

Le 16 juin à 11h00, en présence de M. Christophe Bonnefond, maire de la commune, de M. Jérôme Himbert, président de l'association "les Marmousets" et du Colonel Coste, Directeur Départemental a été signée une convention de partenariat portant sur l'accueil des enfants de sapeurs-pompiers pendant le temps périscolaire lors d'une intervention.

C'est une première dans le département de l'Yonne et une grande avancée pour la disponibilité en journée des sapeurs pompiers volontaires. ●

La marche pour Céline

Afin de soutenir Céline De La Obra Seignot dans son combat hors du commun, la commune de Venoy, le Rotary club Auxerre Saint-Germain et Le Comptoir des Vignes ont organisé ce samedi 1er juin, une marche de deux kilomètres sur le territoire communal.

Approximativement 450 personnes venues de tout le département se sont rassemblées ce samedi matin à Venoy pour participer à cette "marche pour Céline".

Afin de faciliter son quotidien, Céline a besoin de prothèses pour ses pieds et ses mains. Une première campagne de financement collaboratif avait été lancée.
Ce grand élan de solidarité a permis de récolter plus de 30 000 €.

Le nouvel arbre des Fusillés

Organisée dimanche 23 juin, la cérémonie d'inauguration du nouvel arbre des fusillés, à la stèle d'Egriselles, a permis d'honorer la mémoire des 43 résistants morts sur place, dont les noms ont été lus par des enfants de Venoy. 43 porte-drapeaux étaient également présents.

Orchestrée par le Capitaine Dufour du Souvenir Français, cette cérémonie ravive encore plus le souvenir des atrocités commises en ce lieu.

Un article plus détaillé paraîtra dans le prochain numéro de Venoy Infos.

▶ Travaux

Parking du tennis

Depuis de nombreuses années, le parking du tennis était source de projection de cailloux sur les terrains. Un partenariat avec le groupement de travaux autoroutiers a permis de réaliser un parking neuf. Les travaux ont pu être terminés avant le début du tournoi venoisien, pour le plus grand plaisir des joueurs. ●

Accessibilité :

Le volet accessibilité est un engagement municipal de mettre aux normes tous les bâtiment publics. Cette année, avec l'aide de la Préfecture, nous réalisons la mise aux normes de l'accessibilité au cabinet médical et au siège départemental de l'AFM-Téléthon. ●

Lavoir de Montallery

Dans le cadre de la politique globale de préservation et de mise en valeur du patrimoine communal, les travaux de réhabilitation du lavoir de Montallery sont terminés. Des travaux de maçonnerie et de toitures ont été réalisés.

Pour mener à bien ces travaux, des aides financières ont été sollicitées auprès de la région, de la préfecture , de la communauté d'agglomération ainsi que l'aide précieuse de l'association du COBATY. ●

Eclairage rue des Huches

La rue des huches et le parking sont désormais publics et utilisés aussi bien pour l'Égriselles que pour la Venoisienne. Il était donc nécessaire de mettre un éclairage public qui soit en lien avec le reste de l'éclairage de la commune. Sur ce point, les travaux d'enfouissement des lignes et d'amélioration de l'éclairage se poursuivent. La prochaine rue qui va être réalisée dans le courant de l'année 2019 est la rue de Laborde. ●

▶ Budgets communaux 2019

Budget de fonctionnement

Le budget de fonctionnement s'équilibre à 2 230 000 €. Comme chaque année, toute l'équipe est mobilisée pour maitriser les dépenses de fonctionnement, méthode indispensable pour disposer de finances saines et assurer les investissements nécessaires. Les 3 postes principaux sont les charges de personnel pour 27 %, les dépenses générales pour 23 % et les autres charges courantes pour 19%, Pour les recettes, les dotations ne représentent plus que 16% alors que les recettes fiscales s'élèvent à 27%. A noter le plus gros poste à 31% est constitué par les économies réalisées sur l'année précédente par l'équipe municipale.

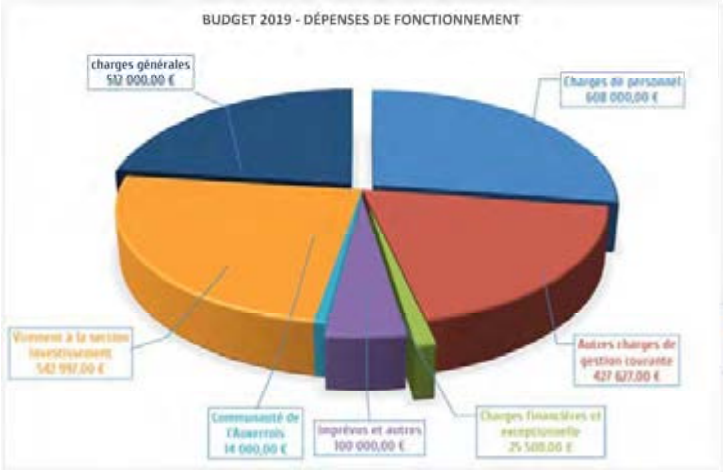

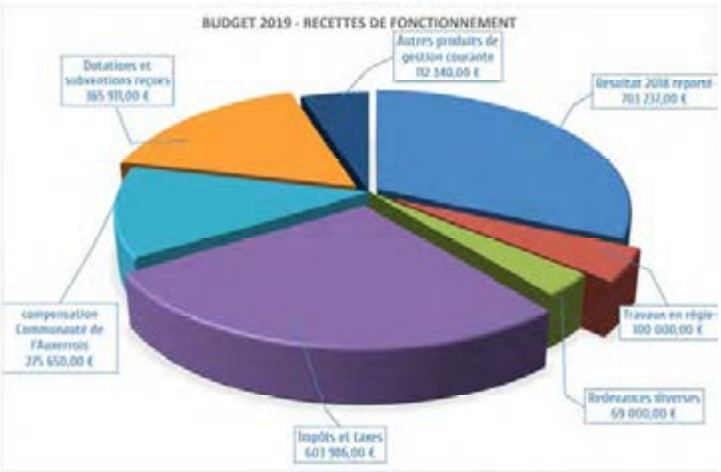

Budget d'investissement

Sur le plan investissement, nous poursuivons notre préparation de la réfection de l'église qui, avec l'aide de l'association Venoy Patrimoine devrait pouvoir être opérationnelle fin 2019, début 2020. En attendant, nous investissons dans la voirie avec la sécurisation du carrefour de Laborde et la réalisation d'une voie douce de liaison entre le bourg et les Joinchères. A noter un investissement significatif sur l'enfouissement des réseaux rue de Laborde. L'investissement pour l'assainissement et donc l'amélioration écologique du ru de Sinotte est comptabilisée dans un budget à part, qui est équilibré financièrement avec le prix de l'eau.

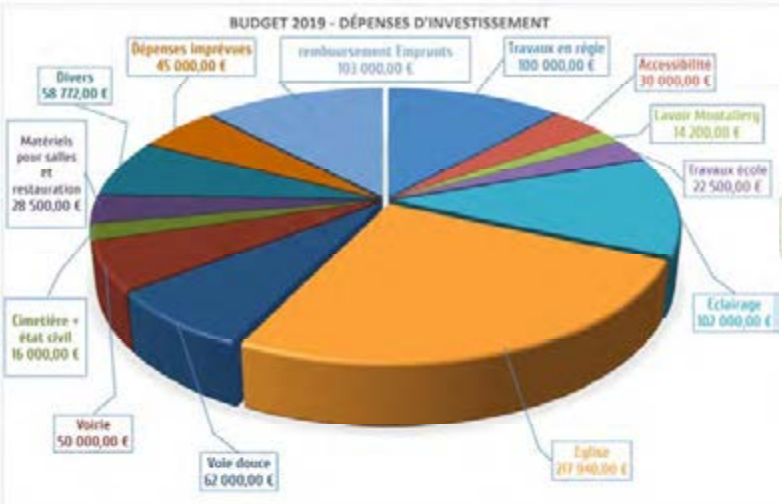

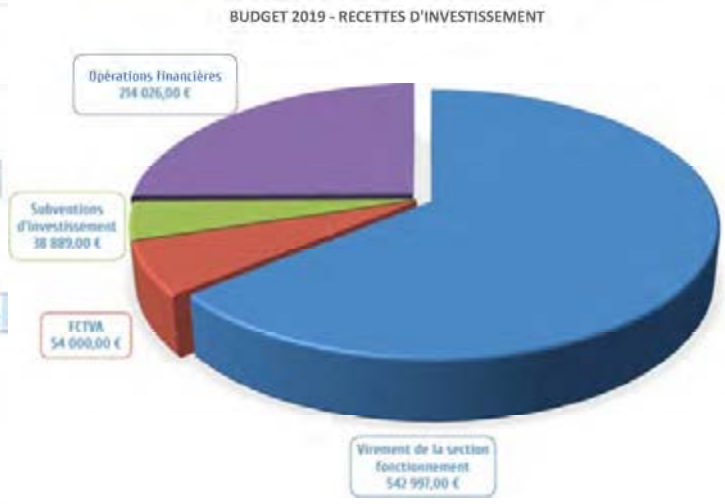

L'ASSAINISSEM

Le ru de Sinotte, classé en 1ère catégorie nécessite que nous prenions soin de la qualité de l'eau qui ruisselle sur son bassin versant. Dans ce sens, la police de l'eau et l'agence de l'eau exigeaient que de nombreux travaux d'assainissement soient réalisés, aussi bien sur la station que sur les réseaux.

Entre 2010 et 2012, le zonage a dû être repris pour laisser en assainissement individuel les habitations pour lesquelles le raccordement au réseau collectif est plus coûteux (coût des raccordements et du traitement, ramenés au prix de l'eau).

Dans ce sens, la municipalité a obtenu des financements de l'agence de l'eau pour mettre aux normes les habitations le nécessitant. C'est ainsi que nous avons conduit une opération compliquée de 57 installations à mettre aux normes, pour lesquelles les propriétaires ont payé moins de 50% de prix de revient. Un coût total de 781 000 € avec 432 000 € d'aides de l'agence de l'eau, pour un système de traitement biologique, 100% naturel. Ce chantier vient de se terminer et il aura été très difficile sur le plan administratif pour l'équipe municipale. Nous en sommes à la vérification de bon fonctionnement par le fabricant pour assurer la garantie décennale.

Sur le volet collectif, un schéma directeur a été réalisé entre 2015 et 2017.
Inspection de 5000 mètres de canalisations, à l'aide de colorant et de fumées, parfois la nuit pour définir comment mieux traiter l'eau usée, pour protéger la nature du ru de Sinotte, à un coût raisonnable.

Le volet réseau collectif lui est en plein chantier et devrait se terminer en juillet. Il concerne 1800 mètres de canalisations reprises, avec un objectif de réduction des eaux claires parasites de 50% minimum. Des travaux qui s'élèvent à 1 160 000 € TTC, avec une aide de 387 000 € de l'agence de l'eau et 320 000 € de dotation d'équipement du Préfet.

Pose de la première pierre de la future station d'épuration.

Enfin la station d'épuration sera d'une nouvelle version, 1500 équivalents habitants permettant de traiter le phosphore. En tête de station un bassin d'orage de plus de 200 m3 permettra un traitement à 100% même par temps pluvieux et éviter toute difficulté liée au reste d'eaux claires. Le traitement des effluents sera de type "boue activée", avec bassin d'aération et clarificateur et injection de chlorure ferrique pour traiter le phosphore.

...ENT À VENOY

La filière boues par rhizocompostage permettra leur minéralisation et leur déshydratation sur des massifs filtrants plantés de roseaux, dans 8 bassins de 75m², représentant un stockage de 1075 m3 et permettant un curage par rotation tous les 5 ans.

Enfin, pour limiter le rejet d'eaux traitées au ru de Sinotte, une zone de rejet végétalisée constituée de deux lignes pour une surface totale de 1248 m2 permettra un maximum d'évapotranspiration.

Le financement de cette station dont le coût est de 1 980 000 € TTC est assuré par une aide de 454 000 € de l'agence de l'eau et 383 000 € de dotation d'équipement du Préfet. Le complément financier sur l'ensemble de l'opération est assuré par le Fonds de Compensation de la TVA et un prêt de 1 300 000 € de la banque des territoires qui sera remboursé par le prix de l'eau de l'ordre de 60€ par an et par foyer de plus qu'aujourd'hui.

Dans le but de remercier les financeurs et leur faire part de l'avancement des travaux, une pose de première pierre a été organisée le 29 mai en présence des entreprises, des élus et d'administrés.

Le dernier volet de programme concerne la zone classée en assainissement collectif à Montallery. 88 habitations concernées, 2100 mètres de canalisation à créer, une station d'épuration de 250 équivalents habitants avec un poste de refoulement en tête, un traitement biologique à culture fixée par filtres plantés de roseaux à écoulement vertical et une infiltration à 100%.

Le budget de cette phase représente 1 690 000 € TTC tout compris. Pour pouvoir les réaliser, il nous faudra obtenir les financements de l'agence de l'eau et du Préfet, mais nous nous mobiliserons jusqu'au résultat positif.

▶ VENOY ANIMATIONS FESTIVITÉS

Le 9 février 2019 s'est déroulée la 3e soirée des célibataires organisée par le VAF.120 personnes se sont ainsi retrouvées dans la salle des Joinchères très joliment décorée pour l'occasion. L'apéritif offert a rassemblé les convives pour un moment convivial avant de passer au repas préparé et servi par les bénévoles. Cette année, nous avons changé de DJ car nous avions eu quelques critiques. Philippe, le nouveau DJ qui organise des soirées célibataires depuis 20 ans a conduit la soirée, mêlant danses et jeux auxquels l'assemblée a participé avec entrain et bonne humeur durant une grande partie de la nuit. ●

Carnaval

C'est sous un grand soleil que le carnaval du VAF a été organisé le samedi 30 mars 2019.

Environ 90 enfants ont défilé et ont regardé M. Carnaval brûler sous l'œil attentionné des pompiers de Venoy. M. Carnaval a été réalisé pour l'occasion par les enfants du centre de loisirs de Venoy. On pouvait entendre les enfants dire « c'est moi qui l'a fait ». Un grand merci à l'association pour cette aide précieuse.
C'est "le petit bal de François" qui a animé l'après-midi avec des chants et des rondes pour les enfants. Puis, le goûter offert par le VAF a clôturé l'animation.
A noter que les parents jouent le jeu et viennent déguisés accompagner leurs enfants. ●

Marche festive

Le VAF organise cette randonnée festive depuis 10 ans. Cette année il y avait moins de participants (70) contre une centaine généralement. Peut-être à cause du temps ? ou ? Les marcheurs présents ont apprécié comme à chaque fois l'organisation parfaite, la bonne humeur des bénévoles et le repas toujours aussi succulent servi au milieu des bois. La pluie n'a même pas entravé la marche, juste quelques gouttes en arrivant pour déguster les entrées et un peu au fromage mais sans conséquence pour l'organisation.
Après avoir dégusté le dessert et bu le café sous le préau de l'école primaire, en compagnie d'Emmanuel et son accordéon, les randonneurs sont partis vers 17 h 30 et auront parcouru 14 kms depuis midi.

Tous ont promis de revenir l'année prochaine. ●

▶ Les Marmousets

Le centre de loisirs sera ouvert cet été du 8 juillet au 2 août de 7h30 à 19h . Fermeture du 5 au 25 août . Reprise des animations le 26 août .
Un accueil pour les jeunes de 12 à 17 ans se fait sur la commune de Bleigny-le-carreau.

Les inscriptions ont démarré le 17 juin .

Plannings des activités disponibles au centre de loisirs ou sur le site https://www.accueildesmarmousets.com

Cette année l'accueil des Marmousets vous propose 4 camps :

8 au 10 juillet : CAMP ADO (12-17 ans)
11 et 12 juillet : CAMP 4 - 5 ans
16 au 19 juillet : CAMP 6 - 8 ans
22 au 26 juillet : CAMP 9 - 11 ans

Inscription et renseignements par mail accueil.marmousets@gmail.com ou par téléphone au 07.83.27.01.92.

UN VÉHICULE AU CENTRE DE LOISIRS

Dans le cadre de son évolution et de sa recherche de maîtrise des coûts de déplacement, le centre de loisirs vient d'investir dans un véhicule d'occasion de 9 places.
Dans un premier temps, le centre va chercher des sponsors pour afficher leurs marques sur le véhicule et ainsi récupérer quelques recettes financières.
Après une période de mise en main, il sera étudié l'éventualité d'utilisation par d'autres associations de la commune.
Nous souhaitons pleine réussite au centre de loisirs qui, depuis l'ouverture du pôle ados, assure des activités supplémentaires en faveur de la jeunesse venoisienne. ●

▶ Les Petits Loups de Venoy

Dans le cadre de notre partenariat avec la maison de retraite de Saint-Bris, les nounous ont le plaisir d'accueillir les mamies à notre salle de Montallery, mais dorénavant, nous avons la possibilité de réaliser des ateliers dans leurs locaux à Saint-Bris, découvertes et contacts pour nos "petits loups". ●

▶ CLUB DE LA VALLÉE DU SINOTTE

Repas de printemps

Le Club de la Vallée du Sinotte a fêté l'arrivée du printemps 2019 en invitant ses adhérents à son traditionnel repas de printemps animé par la formation Jean-Philippe Herbien (Duo Philippe Charbois et Jacques Allard).

Ce dimanche 12 mai plus d'une centaine de personnes se sont retrouvées autour d'un très bon repas concocté par le *P'Tit Flo* et ont apprécié l'animation faite par les 2 musiciens de Venoy. Ils ont aussi fait connaissance avec le nouveau président du club *Jack Jeannin*.

Une fois de plus ce fut une réussite et l'assistance est repartie satisfaite en souhaitant un bon voyage à ceux qui se rendent en Corse le 19 mai prochain. Rendez-vous est pris le 21 novembre pour la soirée vidéo et la dégustation du *Beaujolais Nouveau*. ●

Le 12 avril, 4 chorales étaient réunies pour le concert au profit de l'ICAH: Andante et Chandalloues dirigées par Mme Françoise Pavec d'Auxerre, La Corde Vocale d'Appoigny dirigée par M. Robert Chevalot et La Sinotte de Venoy dirigée par Mme Claude Doris. Après avoir chanté 12 ans au profit de Rétina, c'est la 5e année que ce concert est donné au profit de l'ICAH qui soutient l'éducation des chiens pour les personnes mal voyantes. Le président, J.B. Bourgoin n'a pu, cette année, être présent. Le final a réuni les chorales, 80 choristes, pour rendre hommage à Michel Legrand.
Nous remercions toutes les personnes qui nous ont soutenus.

La Sinotte s'est également produit le 21 juin dans l'église de Venoy, et se produira le 13 octobre avec les chorales "Plain chant" et "La Walkyrie" au profit de notre patrimoine, toujours dans l'église de Venoy. La Sinotte, elle, chantera, aussi, le 30 juin dans l'église de Moutiers. ●

Voyage en Corse

Au mois de mai, 46 adhérents ont succombé à ce magnifique circuit organisé par le Club de la Vallée du Sinotte.
Un tour de l'Île de Beauté qui les a menés de Bastia à Bonifacio, à travers des paysages sublimes.
Découverte du Cap Corse en passant par le désert des Agriates, le port de Saint-Florent : les villages perchés, les marines, les aplombs vertigineux de cette péninsule ont séduit tout le monde, ainsi que la visite de Bastia en petit train avec un guide plein d'humour.
Puis ce fut Porto et ses golfes de roches de toutes les couleurs, les calanques de Piana en bateau. Avant d'arriver à Ajaccio, ils ont emprunté les gorges de la Spelunca, traversé le village d'Evisa entouré de ses châtaigneraies. Sur les routes sinueuses du maquis corse ils ont fait connaissance avec les chèvres et les cochons en liberté.

Après la visite guidée d'Ajaccio, le passage par les gorges du Prunelli, Propriano et Sartène ils ont gagné Solenzara en passant par le col de Bavella, célèbre pour ses aiguilles.
Puis embarquement en bateau pour admirer les falaises de Bonifacio depuis la mer avant une visite libre de la citadelle.

Après une halte dans la célèbre station de Porto-Vecchio le groupe a gagné Corte pour une visite très intéressante de l'ancienne capitale de la Corse ; de là, une route très étroite et sinueuse entre falaises et ravins leur a permis d'admirer les gorges de la Restonica.
Une guide corse amoureuse de son île les a accompagnés tout au long de ce circuit et les a bien renseignés sur la flore, la faune, la gastronomie, les coutumes et bien sûr l'histoire de la Corse.

Ce fut un séjour réussi qui laissera d'excellents souvenirs aux participants. ●

▶ LES ÉCOLES

LA CLASSE DE NEIGE

Le traditionnel voyage de l'école s'est déroulé cette année à la neige au centre Valcoline du collet d'Allevard.

Les enfants de CE2 et CM2 se sont retrouvés dès le lundi 11 mars à 6H30 au départ du car, quelques larmes mais surtout beaucoup de joie et de sourires sur les visages de nos enfants. Les yeux émerveillés des enfants faisaient plaisir à voir à leur arrivée devant toute la neige présente. Ils étaient enchantés de pouvoir faire de la luge et de batailler gentiment dans la neige. Pour certains, c'était la première fois à la montagne ! Une fois l'équipement récupéré, ils se sont lancés sur les pistes dés le mardi matin accompagnés des animateurs et des moniteurs de l'ESF.

Pendant cette semaine, ils ont également visité la ferme de la Grangette où ils ont découvert la fabrication de fromages et réalisé une belle randonnée sous la neige pour atteindre le chalet des Mouilles. A leur arrivée, un feu les attendait sur lequel ils ont fait chauffer une banane remplie de chocolat dans sa papillote. La journée du jeudi fut consacrée à dévaler les pistes avec la remise des médailles. Le soir, les enfants se sont défoulés sur la piste de danse lors de la boum.
Avant notre départ du vendredi, leçon de secourisme à la montagne avec un pisteur secouriste. Les enfants ont vivement apprécié cette semaine, ils repartent plein de souvenirs pour toute leur vie.
Merci à l'ensemble de la communauté éducative : école, mairie, les Bleuets et l'APEL d'avoir permis cette belle semaine. ●

▶ SOCIÉTÉ DE CHASSE

La belote de chasseurs :

Le dimanche 3 mars, la Société de chasse de Venoy a réuni 56 équipes au concours de belote organisé à la salle des fêtes de la commune.

À la fin de la journée, les résultats arrivaient, ravissant les premiers gagnants. Qu'on se rassure, chaque participant est reparti avec un lot. Les chasseurs pouvaient être satisfaits d'une agréable journée. ●

▶ Venoy Patrimoine

Participez à la restauration de l'église de Venoy

Cœur de notre village, lieu de rassemblement liturgique, scène de manifestations musicales ou culturelles, notre église souffre d'importantes dégradations et usures. Des travaux de rénovation de la toiture deviennent nécessaires et urgents pour sa sauvegarde.

VENOY-PATRIMOINE (association de sauvegarde du patrimoine de Venoy), mise en place en Octobre 2018 a pour objectif principal de mobiliser des fonds privés en vue de la réalisation de ces travaux.

Devenez mécène de l'église Saint-Maurice-et-Saint-Louis

Diverses manifestations seront organisées dans le but de faire connaître notre association et sa mission et de vous proposer de devenir mécène de l'église de notre village.

- Le 12 Juin 2019 une réunion ouverte à tous – à 19 H 30 à la salle des Joinchères – vous a présenté en détail et en photos les travaux prévus sur la toiture dans le cadre de sa restauration.
- Les 25 Aout 2019 à l'occasion de la Saint Louis à Venoy – Les 21 et 22 Septembre pendant les Journées du Patrimoine et le 22 Septembre 2019 sur le vide-grenier de Venoy, vous pourrez acquérir une tuile (ou plusieurs) sur laquelle vous pourrez apposer votre nom, la signer et la personnaliser pour qu'elle soit ensuite posée sur la toiture lors de sa réfection. Le prix de chaque tuile sera libre. Pour la postérité venez nombreux à ces manifestations.

Et pour vous proposer un moment de détente avant l'arrivée de la froidure et de la fin d'année, un concert aura lieu le dimanche 13 Octobre, en l'église de Venoy au cours duquel vous pourrez entendre et écouter les chants proposés par les trois chorales qui seront présentes. L'entrée sera libre.

Tous les fonds récoltés à ces diverses occasions seront utilisés pour la rénovation de la toiture et la remise en état du bâtiment.

Si vous souhaitez nous soutenir

Si vous êtes sensible à la conservation du patrimoine qui fait de notre village un lieu d'accueil et de vie, vous pouvez devenir membre de notre association. La cotisation annuelle est de dix euros et vous pourrez prendre votre inscription lors des manifestations citées ci-dessus.

Vous souhaitez nous soutenir mais ne pas vous engager comme adhérent ? Vous pouvez faire à Venoy-Patrimoine un don, marquant ainsi votre attachement à l'objectif que nous poursuivons. Vous pourrez bénéficier d'une déduction fiscale sous forme de crédit d'impôt (66% du montant versé), puisque Venoy-Patrimoine est habilitée à délivrer des reçus fiscaux ouvrant droit à déduction fiscale.
Par exemple, un versement de 50 euros ouvrira un crédit d'impot de 66% soit 33 euros ; et ne représentera pour vous que 17 euros de don réel.

Prochainement un dossier sera déposé à la FONDATION DU PATRIMOINE et une souscription directement sur leur site sera également possible. Cette souscription ouvrira également un crédit d'impôt de 66% de votre versement.

Venez nombreux à ces diverses manifestations. ●

VenoyScène

Le spectacle de fin d'année des enfants de Venoyscène a eu lieu le mercredi 19 juin à la salle des Joinchères, sur le thème de la télévision !
Un grand show "télévisé" qui malheureusement, sera le dernier pour cette association, qui cessera ses activités à la fin de cette 3e saison, et ce, pour plusieurs raisons... Mais nous tenons à remercier les enfants qui se sont investis ainsi que la commune de VENOY pour la mise à disposition des salles. Nous partagerons une dernière soirée avec les enfants le mercredi 10 juillet, à Vie la Joie, histoire de terminer cette belle aventure, de façon festive, et dans la bonne humeur !

Nous leur souhaitons le meilleur pour la suite, et de nouveaux projets, artistiques ou autres. ●

Céline, Julie et Nathalie.

Quant aux SALTIMBANQUES DE L'YONNE, ils poursuivent leur route et vous remercient d'être encore venus très nombreux découvrir leur spectacle "ADOPTE UN JOB.COM" le samedi 13 avril dernier. Comme chaque année, un euro par entrée payante a été reversé à l'école, afin de participer au financement des sorties scolaires. Et justement ! L'écriture du prochain spectacle est en cours et nous pouvons vous révéler qu'il aura pour thème : L'ÉCOLE !
Tout un programme (scolaire...)

A très bientôt. Les Saltimbanques. ●

A.D.M.R.

Nos valeurs *

La mission de l'ADMR s'appuie sur des valeurs fortes :

L'universalité : être au service de toutes les personnes, à tous les âges de la vie, qu'elles soient malades ou en pleine santé.

La proximité : bien répondre au besoin de nos clients requiert la plus grande proximité.

Le respect de la personne : respecter le choix de vie des personnes en préservant leur autonomie.

Réciprocité : donner, recevoir, rendre, le lien social au centre de l'engagement.

Solidarité : entraide, intelligence collective.

** Extrait du site www.admr.org*

Trois acteurs, une relation *

Le réseau ADMR tire sa force d'un mode de coopération original, la complémentarité de trois acteurs :

Le client est le décideur, il exprime à tout moment ses attentes et ses besoins.
Le bénévole est à l'écoute de chaque personne et constitue la source de vie de l'association locale ;
Le salarié, encadré par le bénévole, accomplit les prestations de service auprès du client, avec qui il noue une relation de confiance. Le personnel d'intervention est entouré de salariés administratifs et d'encadrement présents au sein des associations ou des fédérations.

Tous renseignements auprès de la coordinatrice :

Julie Jarmola
Maison des Services,
1er étage de la mairie de Venoy
03-86-40-31-08

Garçon la note !

Garçon La Note !
1 soir
1 terrasse
1 concert

Samedi 3 août
Vie la joie

Dirty FrenchKiss

Dirty FrenchKiss est un jeune duo rock, post-punk originaire de Nevers. L'essentiel de l'esprit DFK, ce sont les compositions "maison". Leur musique est énergique et le duo porte un grand intérêt au traitement des voix ainsi qu'au jeu scénique.